

**Département des Pyrénées-Orientales**  
**Arrondissement de Prades**  
**EXTRAIT**  
**du registre des délibérations du Conseil**  
**de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes**  
**Séance du Lundi 9 mars 2020**

**Membres en exercice** : 36

**Membres ayant pris part à la délibération (26)** : Jean Louis DEMELIN, Michel SARRAN, Jean Luc CARRERE, Jean Louis SARDA, Carole BRETON, Martine PIERA, Frédéric BES, Joëlle CORDELETTE, Jean Luc MOLINIER, Jean Louis LACUBE, Daniel MARIN, Michel POUDADE, Alain BOUSQUET, Pierre RIU, Pierre BATAILLE, Philippe LOOS, Daniel GOMES, Stéphanie PRUDENTOS, Jean Pierre ASTRUCH, Michel GARCIA, Georges VICENS, Michel SANTANACH, Jean Pierre JULIEN, Antoine TAHOSES, François DELCASSO, Yves DOURLIACH (procuration à Pierre Bataille)

**Date de convocation** : 2 mars 2020

**Secrétaire de séance** : Michel Garcia

**Objet : Demande de subvention auprès de la Région et du CD66 concernant la piste ski roue et biathlon**

Le lundi 9 mars 2020 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Mont Louis (Salle Pyrénées), sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que l'été dernier de nombreux athlètes internationaux, donc les meilleurs mondiaux, sont venus s'entraîner sur la piste ski roue et sur les routes du territoire.

Le Président explique que la Communauté de communes a travaillé en partenariat avec le club pour élaborer un plan d'amélioration de la structure afin d'attirer encore plus d'athlètes internationaux. Le Président explique que le club a identifié les besoins avec les biathlètes et la fédération française.

2020 : cibles électroniques, électricité, cabane de stockage et vestiaires, habillage cabane actuelle, barrière de protection en bois, filets de protection, support de communication, aménagements divers

2021 : Allongement banquettes de tir et toit de protection, allongement piste ski roue, équipements divers, palissade en bois pour protection de l'extension du pas de tir

2022 : Zone pédagogique

Le projet dans son ensemble est estimé à 200 000 € HT.

Le Président propose de demander une subvention à hauteur de 30% à la Région et de 30% au CD 66 soit le plan de financement suivant :

- Communauté de communes (Autofinancement) : 80 000 €
- Région : 60 000 €
- CD 66 : 60 000 €

**OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :**

De valider ces demandes de subventions

D'autoriser le Président à signer tout document en ce sens

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Matemale, le 9 mars 2020

Jean Louis DEMELIN  
Président

Envoyé le 10-03-2020 à la Préfecture  
Accusé de réception le 10-03-2020  
**NOTIFICATION FAST**



*Handwritten signature of Jean Louis Demelin*